

Monsieur le Maire

D-2017/500
Représentation des Elus au sein d'organismes divers.
Modifications. 22ème partie.

Monsieur Alain JUPPE, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'article L 2121-33 du Code des Collectivités Territoriales prévoit que le Conseil Municipal "procède à la désignation de ses membres ou des délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du Code et des textes régissant ces organismes".

Je vous propose les modifications suivantes :

DENOMINATION	TITULAIRE(S)	SUPPLEANT(S)
Nouvelle Université de Bordeaux (NUB)		Marc LAFOSSE (en remplacement de Virginie CALMELS)
Institut d'Administration des Entreprises (IAE) / Université de Bordeaux		Jérôme SIRI (en remplacement de Stéphanie GIVERNAUD)

Je vous prie d'en délibérer.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. LE MAIRE

Il s'agit de nommer deux nouveaux suppléants en remplacement des élus qui occupaient ce poste à la nouvelle Université de Bordeaux, Marc LAFOSSE en remplacement de Virginie CALMELS et à l'Institut d'Administration des Entreprises de Bordeaux, l'IAE, Jérôme SIRI en remplacement de Stéphanie GIVERNAUD.

Madame DELAUNAY.

MME DELAUNAY

Monsieur le Maire, si vous me le permettez, je vais faire une très brève incidence. Vous le savez, nous le savons tous, le CHU de Bordeaux est le premier employeur de la Région et il est un phare vraiment, un élément très important de notre territoire. J'exprime le regret qu'aucun élu d'opposition ne soit représenté à son Conseil d'administration et je vous fais la demande, j'émetts le souhait que soit comme personnalité qualifiée, soit comme représentant, l'un d'entre nous puisse y figurer.

M. LE MAIRE

Bien, je transmettrai votre souhait au Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé puisque, si je me souviens bien, c'est lui qui fixe la composition du Conseil d'administration de notre CHU dont le Maire est Président ès-qualité.

Nous continuons.

MME MIGLIORE

Délégation de Madame Virginie CALMELS. Délibération 501 : « Convention d'objectifs 2018 entre la Ville de Bordeaux et l'Association AQUINUM ».